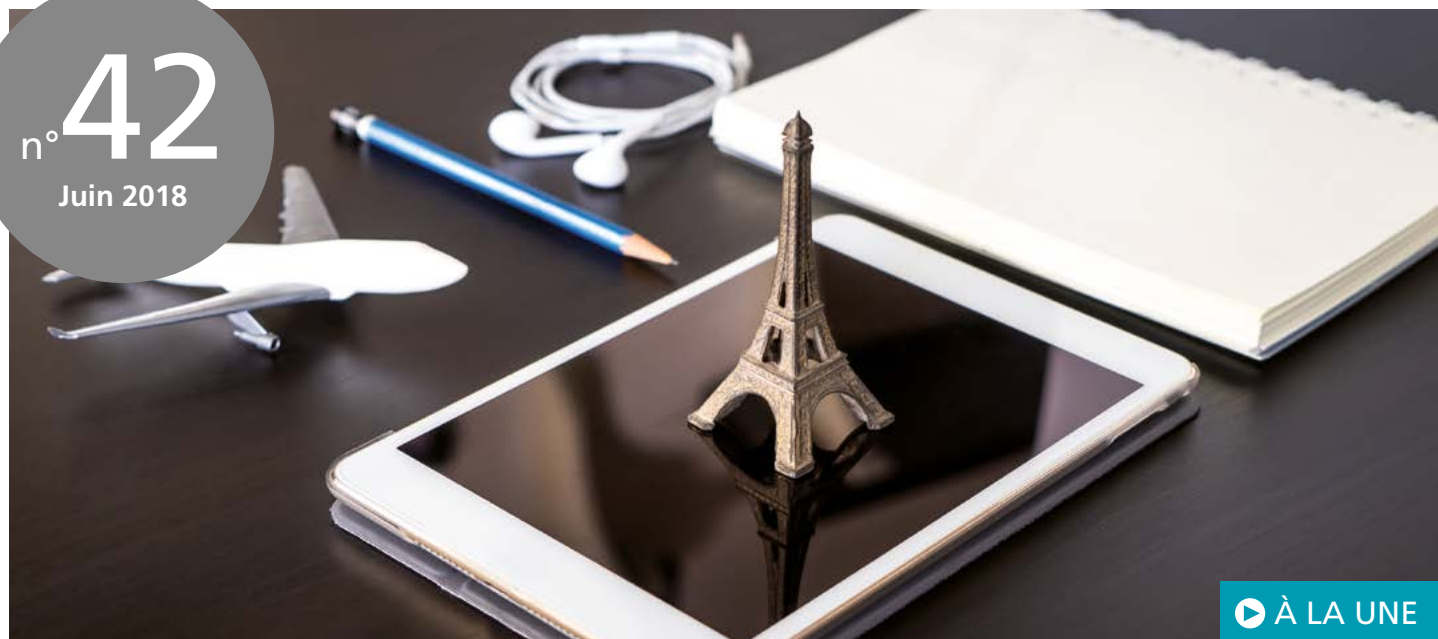


n° **42**
Juin 2018



▶ À LA UNE

À LA UNE ▶ 1-5

ACTUALITÉS ▶ 6-7

AGENDA ▶ 8-9

À LIRE/À VOIR ▶ 10-12



Objectif compétitivité pour la destination France

Le tourisme joue un rôle majeur dans l'économie française. Tenir son rang de première destination mondiale, dans un secteur de plus en plus concurrentiel au niveau international, impose à la France de renforcer sa compétitivité en la matière. C'est l'objet de la feuille de route qui a été confiée par le gouvernement à la DGE en octobre 2017.

▶ EN CHIFFRES

17 Mds €

d'excédents ont été dégagés de la balance touristique en France en 2017, contre 12,9 Mds € en 2016.

7,1%

du montant du PIB national : c'est ce que représente la consommation touristique intérieure globale en France en 2016, dont 4,8 % du PIB pour les résidents et 2,3 % pour les non-résidents.

429

millions de nuitées ont été enregistrées en 2017 dans les hébergements touristiques collectifs en France métropolitaine, soit une croissance de 5,6 % par rapport à 2016. Les nuitées de non-résidents représentent 31 % du total.

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2431-1529

Directrice de la publication :

Sophie Morin

Contact :

Charlotte Pistre

Conception, rédaction et

réalisation :

agence Pastelle

Crédits photographiques :

DR – istock/junce



Olivier Lacoste

DGE, adjoint à la
sous-directrice du
tourisme

[olivier.lacoste@
finances.gouv.fr](mailto:olivier.lacoste@finances.gouv.fr)

« Grâce aux actions de la DGE, l'État mobilise les acteurs français du tourisme autour d'une stratégie globale. »

La France est la première destination en termes d'arrivées de touristes internationaux. La consommation touristique intérieure, autrement dit les dépenses en France générées par le tourisme, représente plus de 7 % du PIB. De plus, le secteur crée des emplois : plus de deux millions de personnes travaillent, directement ou non, pour le tourisme. Enfin, la balance du tourisme présente un fort excédent qui fait du secteur un atout pour la balance des paiements de la France.

Pourtant la concurrence internationale se fait rude. Elle concerne non seulement les touristes étrangers, mais aussi de plus en plus les touristes français. Or ces derniers représentent aujourd'hui deux tiers des dépenses touristiques effectuées en France. La politique nationale du tourisme ne se résume pas à la promotion à l'international mais doit veiller à l'excellence de notre offre. Il importe donc que la destination France renforce sa compétitivité face aux destinations concurrentes, vis-à-vis des clientèles nationales et étrangères.

Deux grands axes d'action

La stratégie touristique de la DGE repose sur deux axes. Le premier consiste à favoriser le numérique, l'innovation et la diffusion de l'information stratégique. C'est l'objet, notamment, de la plateforme nationale de données DATAtourisme opérée en partenariat avec le réseau Tourisme & Territoires (voir l'interview de sa directrice Véronique Brizon). Pour favoriser l'innovation, la DGE pilote aussi le développement du réseau d'incubateurs et d'accélérateurs touristiques France Tourisme Lab. La diffusion de l'information stratégique à tous les acteurs, notamment aux PME, est également assurée via le site Veille Info Tourisme animé par la DGE.

Le deuxième axe vise à développer l'attractivité des destinations françaises. Il s'appuie en particulier sur le développement des marques (concernant la qualité et l'accessibilité), mais aussi sur la structuration des filières touristiques thématiques telles que le tourisme culturel, l'écotourisme, le tourisme fluvial, etc. De façon structurelle, la DGE assure également un rôle d'animation et d'élaboration du cadre juridique et réglementaire du secteur du tourisme, en lien notamment avec l'Union européenne, les professionnels et les autres administrations. Elle a, par exemple, été pilote en 2016 et 2017 pour transposer en droit français la "directive sur les voyages à forfaits" publiée fin 2015.

Favoriser le numérique et l'innovation

La plateforme datatourisme.gouv.fr, lancée officiellement le 12 décembre 2017 après plus de deux ans de travail, présente déjà un bilan encourageant. En juin 2018, elle a enregistré plus de 7 millions de réutilisations des données présentes dans la base. Celles-ci concernent aujourd'hui plus de 200 000 points d'intérêt (POI) : fêtes et manifestations ou informations de type « à voir, à faire ». Elle vise à faciliter le développement, par les entreprises, de services innovants.

France Tourisme Lab est quant à lui le premier réseau mondial de structures d'accompagnement des *start-ups* dédiées au tourisme. Il réunit un nombre croissant de structures d'accompagnement*, déjà lancées ou en gestation. La première d'entre elles, l'incubateur parisien Welcome City Lab, accompagne les autres* dans leur développement, chacune autour d'un thème spécifique (voir aussi l'interview de Laurent Queige, délégué général de Welcome City Lab). Le partage d'expériences, la veille sur les nouvelles tendances et la stimulation de l'innovation sur les territoires sont les missions de ce réseau.

Enfin, entre agence de presse spécialisée et observatoire économique du secteur, le site Veille Info Tourisme offre à tous les acteurs du tourisme un service d'information reconnu. Ce site collecte et organise des statistiques, articles, données, analyses et synthèses juridiques, provenant de tout type de source publique ou privée, nationales ou internationales.



Signes de qualité et d'accessibilité

Un temps décriée comme point faible de l'offre touristique française, la qualité de l'accueil fait aujourd'hui l'objet d'efforts qui portent leurs fruits. La marque Qualité Tourisme™ encourage ces efforts. Au 1^{er} juin 2018, près de 5 200 prestataires avaient reçu ce label pour distinguer la qualité de leur accueil et de leurs services.

Un autre axe stratégique lié à la qualité de l'accueil consiste à faire de l'accessibilité un atout des destinations françaises. L'accessibilité n'est donc pas seulement un enjeu de société, mais aussi de compétitivité. La DGE promeut ainsi deux autres marques d'État. Tourisme & Handicap distingue une offre qui garantit l'accessibilité des équipements touristiques aux personnes en situation de handicap. Près de 5 500 sites français sont déjà labellisés. Destination pour tous permet, quant à elle, de valoriser des territoires entiers proposant une offre touristique cohérente en matière d'accessibilité.

* Slow Tourisme Lab (Troyes), Open Tourisme Lab (Nîmes), Provence Travel Innovation (Marseille), Tourisme Innovation Lab (Angers) et Deauville Tourism'Up (Deauville).

Pour en savoir plus :

- Sur les actions de la DGE :
<https://www.entreprises.gouv.fr>
- Sur DATAtourisme :
<https://www.datatourisme.gouv.fr>
- Sur le secteur du tourisme en France et ailleurs :
<https://www.veilleinfotourisme.fr>
- Sur France Tourisme Lab :
<https://www.entreprises.gouv.fr>

▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **Dans un environnement international de plus en plus concurrentiel, le secteur du tourisme présente des enjeux très importants pour l'économie française.**
- **La DGE est chargée de dynamiser la compétitivité du tourisme en France en accompagnant le développement et la structuration d'un écosystème performant.**
- **Deux grands axes orientent sa mission : favoriser le numérique, l'innovation ainsi que la diffusion de l'information stratégique, et développer l'attractivité des destinations françaises.**





Véronique Brizon

Directrice de
Tourisme &
Territoires

« DATAtourisme est l'expression d'un travail collectif public au service des entreprises. »

Tourisme & Territoires est le partenaire opérationnel de la DGE pour conduire le projet DATAtourisme. Lancée officiellement le 12 décembre 2017, cette plateforme de données ouvertes met à la disposition des entreprises des centaines de milliers de données touristiques émanant de tous les territoires.

Où en êtes-vous aujourd'hui dans la collecte et la diffusion des données de DATAtourisme ?

Je voudrais d'abord rappeler les objectifs de la plateforme : regrouper des données fiables et exhaustives facilement utilisables, aussi bien par les *start-ups* du tourisme que par les grands groupes. Cela leur permet de se concentrer sur leur cœur de métier et non sur un fastidieux travail d'agrégation. Les données de DATAtourisme sont issues de plus de 40 systèmes d'information différents, consolidées et mises à disposition sous un format unifié. Maintenant, pour répondre à votre question, nous disposons à ce jour de données sur plus de 220 000 *POI* (points d'intérêt), et la collecte se poursuit. Nos plus gros "producteurs" sont jusqu'à présent l'Aquitaine, la Bretagne, les Bouches-du-Rhône... Et côté "ré-utilisateurs", nous en sommes en juin 2018 à plus de 7 millions de réutilisations mensuelles*, contre 3,3 millions en mars. On observe une vraie montée en puissance.

Qui sont les ré-utilisateurs de vos données ?

Ils sont très divers. Parmi les 200 comptes réellement actifs à ce jour (sur 2 200 comptes ouverts), nous avons par exemple Brittany Ferries qui développe un projet de service numérique basé sur l'intelligence artificielle - un conseiller virtuel - à bord de ses navires. Mais nous avons aussi une *start-up*, LookIV (prononcer "loukive"), qui développe une application mobile sur les agendas touristiques en France en utilisant la géolocalisation ; ou encore E-territoires, un site de mise en valeur des territoires ruraux qui combine petites annonces (emploi et reprises d'entreprise ou d'activité) et informations touristiques.

Quels sont les développements en cours ou à venir ?

Notre principal objectif pour 2018 est de couvrir l'ensemble du territoire français. Nous devons être exhaustifs. Nous en sommes aujourd'hui à 12 régions sur 13, plus ou moins complètes. Nous travaillons beaucoup auprès de nos adhérents-producteurs - comités régionaux du tourisme, agences de développement touristique et offices de tourisme -, pour dynamiser la collecte : on les informe, on les réunit, on organise des formations... Nous sommes aussi en train de retravailler sur notre dictionnaire de description des données, de manière à intégrer de nouveaux champs comme le tourisme d'affaires, la filière vélo, les activités de nature, etc. Nous avons également entrepris une traduction bilingue (en anglais) de la plateforme, de manière à pouvoir être utilisée par des opérateurs étrangers de la destination France. Enfin, nous travaillons à mettre en place un forum communautaire des producteurs et ré-utilisateurs afin de favoriser le partage d'informations et d'expériences.

* Nombre de fois où un *POI* est téléchargé par un ré-utilisateur en vue de sa diffusion



Laurent Queige

Délégué général du
Welcome City Lab

« Nous aidons les jeunes entrepreneurs du tourisme français à devenir des champions du tourisme international. »

Créé à Paris en 2013, le Welcome City Lab est, au niveau mondial, le premier incubateur et accélérateur de *start-ups* dédiées au tourisme. Ses 3 000 m² d'espaces de vie et de travail ont déjà permis l'incubation d'une centaine de *start-ups*, avec un taux de réussite de 90 %. Depuis 2014, son action a généré la levée de 150 millions d'euros et la création de 600 emplois.

Quelles sont la philosophie et l'ambition du Welcome City Lab ?

La France doit se donner les moyens de faire émerger les futures licornes du tourisme au niveau international. Des structures comme la nôtre permettent de repérer les équipes qui portent de bonnes idées, et de les aider à se développer de façon plus structurée que si elles étaient toutes seules dans leur coin. Notre ambition est aussi d'aider Paris à être une ville plus innovante et à mieux répondre aux besoins des nouvelles clientèles touristiques. Nous travaillons dans une optique de valeur ajoutée en vue d'offrir aux clients un service de plus en plus personnalisé, en complémentarité avec les acteurs classiques du monde du tourisme : hôtels, grands magasins, agences de voyage, transporteurs, etc. Nous sommes un lieu de partenariat entre ces acteurs - grands comptes ou PME - et les *start-ups*, les uns apportant aux autres et réciproquement.

Quelles orientations donnez-vous à votre activité pour développer la compétitivité de la destination Paris et, par extension, de la destination France ?

Nous ne travaillons pas sur la compétitivité, mais plutôt sur l'attractivité de la destination dans un environnement concurrentiel de plus en plus rude au niveau international. Il s'agit de répondre aux besoins d'une clientèle qui ne se satisfait plus de venir à Paris uniquement pour voir la tour Eiffel et le Louvre. Pour ce faire, nous accompagnons les entreprises susceptibles d'apporter de véritables innovations à la ville et à ses acteurs du tourisme. Nous sommes là aussi pour rassurer l'environnement, les partenaires potentiels, les banques, les investisseurs, etc. qui vont permettre à ces entreprises de se développer. Nous leur apportons un appui méthodologique et de mise en relation avec un écosystème.

Vous développez aussi des partenariats avec d'autres villes au niveau international...

Oui, car nous avons aussi l'ambition, en nous appuyant sur notre notoriété de premier incubateur au monde à s'être spécialisé dans le domaine du tourisme, de créer un réseau transcontinental des incubateurs touristiques. L'un des objectifs est de mettre en place les conditions qui permettent d'échanger nos *start-ups* pour les aider à se déployer au niveau international.

À l'échelle française, quelle contribution le Welcome City Lab apporte-t-il au développement du réseau France Tourisme Lab ?

Depuis son lancement, nous sommes aux côtés de la DGE pour développer en France le premier réseau d'incubateurs spécialisés tourisme. Aujourd'hui, nous participons à l'animation de ce réseau qui compte d'ores et déjà cinq autres structures. Nous accompagnons, avec la DGE, leur création et leur développement en leur apportant un appui méthodologique nourri de notre expérience et en intervenant auprès des acteurs locaux, auprès desquels nous apparaissions comme une référence fiable. Nous insistons en particulier sur l'importance d'une spécialisation thématique de chaque incubateur, à déterminer en fonction des atouts et caractéristiques de leur territoire.



Présentation du PACTE en Conseil des ministres, le 18 juin

Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) ambitionne de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. Le projet de loi PACTE, élaboré selon la méthode de la co-construction et présenté le 18 juin en Conseil des ministres, comporte au total 70 articles. Parmi ces mesures, dix d'entre elles sont particulièrement emblématiques et démontrent la volonté de mieux financer les entreprises et de les rendre plus justes, plus libres et plus innovantes.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Appel à projets 2018 du FISAC

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a lancé fin mai son appel à projets 2018. Il est ouvert jusqu'au 31 octobre 2018 pour les opérations individuelles en milieu rural, et jusqu'au 31 janvier 2019 pour les opérations collectives. Les critères de priorité (thématiques et géographiques) visent en particulier à favoriser la revitalisation des centres de villes moyennes et des zones rurales. Le détail des objectifs et des priorités est à retrouver en suivant ce lien :

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Diagnostic de la filière automobile diesel en Centre-Val de Loire

Le ministre de l'Économie et des Finances a annoncé le 29 janvier dernier un plan d'action national destiné à accompagner tous les acteurs de la filière. Dans ce cadre, la Direccte Centre-Val de Loire a constitué un groupe de travail régional chargé d'établir rapidement un diagnostic propre à la région, de recenser l'ensemble des entreprises concernées et d'apprécier le degré d'impact pour chacune d'elles.

<http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr>



Résultats du concours "Représente l'industrie du futur !" en Auvergne-Rhône-Alpes

Les dessins de 17 jeunes, concourant individuellement ou en duo, ont été distingués à l'issue du concours "Représente l'industrie du futur !" lancé par la Direccte Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la Semaine de l'Industrie 2018. Ce concours s'adressait aux jeunes des missions locales et écoles de la deuxième chance de la région. Outre la production du lauréat (Siradio, de l'école de la 2^e chance de Moulins Avernais), les 12 autres dessins gagnants peuvent être vus à cette adresse :

<http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr>



Le Parlement européen approuve la modernisation des instruments européens de défense commerciale

Le gouvernement français se félicite de l'adoption de l'accord trouvé avec les États membres sur la réforme visant à lutter de façon plus efficace contre les importations déloyales à bas prix et contre le dumping environnemental et social. Elle permettra de fixer des droits *anti-dumping* et antisubventions plus élevés en cas d'importantes distorsions de concurrence, de réduire les délais d'enquête et de mieux informer les importateurs européens. La France a directement œuvré auprès des États membres au Conseil européen pour relancer les discussions sur cette réforme. Elle appelle désormais à une mise en œuvre complète et ambitieuse de cette réforme, au bénéfice de l'industrie et de l'emploi européens.

<https://ue.delegfrance.org>



Résultats de la consultation publique sur la réglementation radioamateur

Une consultation publique a été organisée sur des projets de modification de la réglementation "relative aux services d'amateurs et aux conditions de l'interconnexion". Elle visait à recueillir l'avis de l'ensemble des personnes concernées. La synthèse des réponses, contributions et questions posées à l'occasion de cette consultation est à retrouver à cette adresse :

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Services de livraison transfrontière de colis

Un nouveau règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux services de livraison transfrontière de colis a été publié au Journal officiel de l'Union européenne le 2 mai 2018. Il vise, dans le cadre du développement du e-commerce, à améliorer les services de livraison transfrontière au sein de l'Union européenne. La DGE s'est fortement mobilisée lors de l'élaboration du projet de règlement, au regard d'une étude faisant apparaître les difficultés rencontrées à l'export par les e-commerçants français. Les tarifs apparaissaient comme le frein principal pour 80 % des petites structures. La DGE se réjouit donc de la mise en œuvre de ce règlement européen dont le texte final est conforme aux positions des autorités françaises.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



La DGE et l'Alliance Industrie du Futur soutiennent des PME françaises en Amérique du Nord

Opérée par Business France et co-financée par la DGE, la deuxième édition du programme d'accompagnement de *start-ups* et PME françaises spécialisées dans les technologies pour la production industrielle a été lancée le 5 juin dernier. Ce programme intitulé "*Smart Factory*" distingue huit entreprises innovantes spécialisées en "*monitoring et contrôle*" et en "*exploitation des données*". Sélectionnés par un jury franco-américain, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement intensif durant 10 mois avec un séjour d'immersion à Détroit et Chicago, qui leur permettra d'étendre leur développement en Amérique du Nord.

<http://events-export.businessfrance.fr>





3 juillet

Troisième Speed Meeting EPV à l'international

Le label d'État "Entreprise du patrimoine vivant" (EPV) rassemble des entreprises partageant le goût de l'excellence et de la transmission de leurs savoir-faire. Plus de 70 % d'entre elles réalisent déjà une partie de leur chiffre d'affaires à l'international. Pour les accompagner dans cette démarche, la DGE, l'ISM et le réseau CCI ont souhaité organiser le 3^e Speed Meeting EPV à l'international. Ce format permet à un dirigeant d'EPV de rencontrer un expert durant 30 minutes et d'enchaîner ainsi les rendez-vous sur un laps de temps restreint. L'événement 2018 à Bercy associera l'ensemble des opérateurs publics œuvrant à l'export : réseau CCI, Business France, Bpifrance et DGDDI. L'événement rassemble donc toute la #TeamFranceExport à Bercy.

Paris, Centre Pierre Mendès France

<https://www.entreprises.gouv.fr>



4 juillet

Trophées de l'innovation du tourisme 2018

Ces Trophées distinguent des produits ou services touristiques jugés les plus novateurs par un vote des internautes et un jury d'experts. Ils ont été organisés en 2018 dans le cadre d'un partenariat conclu entre France Tourisme Lab, le réseau français d'incubateurs et d'accélérateurs touristiques piloté par la DGE, et Eventiz Media Group/L'écho Touristique. Parmi les 10 prix qui seront décernés lors de la cérémonie de remise des trophées, deux sont spécifiques à France Tourisme Lab (FTL), dans les catégories "Jeune Pousse" et "Mise en orbite". L'un récompense une *start-up* en incubation dans une structure membre du réseau FTL. L'autre récompense une jeune entreprise déjà lancée, dont le modèle économique a été confirmé par une concrétisation réussie du concept.

Cloud Business Center – Paris 2 (sur invitation)

<https://www.entreprises.gouv.fr>



6 juillet

Quel travail à l'ère du digital ?

Le travail à l'ère du digital : les défis de la quatrième révolution industrielle en Europe : c'est le titre de la conférence organisée par France Stratégie, en partenariat avec Das Progressive Zentrum (Berlin), Policy Network (Londres) et The Centre for Progressive Policy (Londres). Quatre tables rondes, associant experts internationaux et français, acteurs privés et partenaires sociaux, examineront comment les gouvernements européens peuvent relever les défis de la quatrième révolution industrielle. Les débats aborderont aussi bien les enjeux de réforme de l'État-providence ou de la formation tout au long de la vie, que les voies et moyens d'améliorer le dialogue social ou la nécessité d'adapter le système socio-fiscal et de réguler l'économie des plateformes.

France Stratégie - Paris 7

<http://www.strategie.gouv.fr>



10 juillet

Le pouvoir des marques

Afin de démontrer la valeur économique de la communication dans la construction des *business models* des entreprises, l'AACC organise en présence du ministre de l'Économie et des Finances, une matinée unique durant laquelle vingt dirigeants d'entreprises éclairent le rôle de la marque dans la conduite de leur stratégie autour de quatre tables rondes, animées par Enguérand Renault, Rédacteur en chef Groupe Figaro.

Paris, Centre Pierre Mendès France

<https://www.entreprises.gouv.fr>



21-23 septembre

Fête de la Gastronomie - Goût de France

Fanny Rey, élue Femme Chef de l'année 2017 au Guide Michelin – et seule femme chef étoilée de l'année –, est la marraine de l'édition 2018 de la Fête de la Gastronomie. Ce rendez-vous annuel a l'ambition de promouvoir le modèle culinaire français et de diffuser l'excellence de ses savoir-faire et de ses produits. Cet événement est l'occasion d'une véritable rencontre entre toutes les filières et le grand public, participant ainsi au rayonnement de notre patrimoine culinaire. Cette 8^e édition a pour thème «Le goût dans tous ses sens». Du produit brut à sa transformation et à sa valorisation, elle nous invite à partir à la découverte des saveurs et de nos 5 sens !

Partout en France

<https://www.entreprises.gouv.fr>





Vadémécum du contrat de collaboration libérale

La DGE publie un vadémécum des “bonnes pratiques” à respecter lors de la conclusion d’un contrat de collaboration libérale. Ce type de contrat est réservé aux professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé, à l’exception des officiers publics ou ministériels, des commissaires aux comptes, des administrateurs et mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



L’Atlas du tourisme en France

Pour la première fois, la DGE propose un ouvrage complémentaire à son mémento annuel du tourisme. L’Atlas du tourisme en France, composé de cartes sur le thème du tourisme, offre une lecture enrichie des données statistiques du mémento. Elle propose notamment la déclinaison de nombreux indicateurs à une échelle infranationale, répondant ainsi à une demande forte de nombreux utilisateurs. L’Atlas du tourisme en France a vocation à devenir, comme le mémento, un ouvrage de référence sur les statistiques du tourisme en France.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Offre de services de la Direccte Occitanie aux TPE-PME

La Direccte Occitanie a édité un guide pratique visant à faciliter et simplifier l’accès des petites et moyennes entreprises à la diversité des services qu’elle leur propose. Organisé sous forme de questions-réponses, le guide présente l’ensemble de l’offre, aussi bien en matière d’appui au développement économique ou de gestion des difficultés des entreprises, de gestion des RH, d’application du droit du travail et du dialogue social que sur les questions de concurrence et de relations interentreprises. Il est disponible sous format papier et sous format numérique à l’adresse :

<http://occitanie.direccte.gouv.fr>



TPE-PME industrielles et transition numérique en Centre-Val de Loire

C’est le titre d’une étude réalisée par la Direccte Centre-Val de Loire pour appréhender le niveau d’intégration du numérique dans les TPE-PME industrielles de la région. Selon ses conclusions, les entreprises, pour leur grande part, ne se sont pas encore vraiment mobilisées pour prendre au bond la révolution numérique en cours et en saisir toutes ses opportunités de développement. Pour nourrir cette étude, plus de 1000 entreprises industrielles (de 1 à 249 salariés) de la région ont répondu à une enquête téléphonique initiée par la Direccte en partenariat avec les principaux acteurs institutionnels économiques régionaux.

<http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr>



Flash Ingérence n°44

Les “flash ingérence” de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) présentent des actions d’ingérence économique dont des sociétés françaises sont régulièrement victimes. Ils illustrent la diversité des situations auxquelles les entreprises sont susceptibles d’être confrontées, afin d’accompagner celles-ci dans la diffusion d’une culture de sécurité interne. Le n°44 revient sur le respect de la réglementation des biens à double usage.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Évaluation du marché de la facture instrumentale française

Réalisée par le Crédoc à la demande de la DGE et de la Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI), cette étude propose à la fois un état des lieux du marché et des recommandations pour soutenir l’offre française des instruments de musique, mieux la structurer et mieux la promouvoir. Activité artisanale à haute valeur ajoutée, la facture instrumentale française est portée par quelques entreprises leaders très exportatrices. Mais le marché français est très ouvert aux importations, en particulier sur les produits d’entrée ou de milieu de gamme venant d’Asie, et la balance commerciale du secteur est structurellement négative.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Marchés des objets connectés à destination du grand public

Cette étude prospective du Pipame* propose plusieurs scénarios de développement du secteur des objets connectés et des pistes pour accompagner au mieux les acteurs du marché, qu'ils soient traditionnels, à la recherche d'une diversification de leur production, ou nouveaux entrants. Si les objets connectés sont diversement adoptés par les consommateurs, les marchés concernés disposent d'un réel potentiel de croissance. Leur essor est conditionné par la confiance des utilisateurs dans l'univers numérique et la fourniture de services à valeur ajoutée.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

* Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques



Retour en vidéo sur le salon Global Industrie 2018

Cette vidéo de 3 minutes revient sur quelques moments forts du salon Global Industrie qui s'est tenu à Paris Nord Villepinte du 27 au 30 mars 2018. Le numérique et l'Industrie du futur étaient au cœur de cet événement, marqué notamment par les visites des ministres Bruno Le Maire et Delphine Gény-Stephann. Tous deux ont mis en exergue l'importance des enjeux liés à l'essor de l'industrie française, en particulier en termes de développement économique et d'emploi. La promotion du secteur de l'industrie auprès des jeunes a été illustrée par la remise des prix du concours "Invente ton objet connecté" organisé par la DGE.

<https://www.youtube.com>



Enjeux et perspectives de la filière artisanale "Charcuterie-traiteur"

La DGE et la Confédération nationale des charcutiers-traiteurs et traiteurs (CNCT) ont commandité cette étude qui dresse une cartographie du secteur et analyse les perspectives des artisans de la filière sur leurs marchés. Elle propose un ensemble d'actions à mener pour permettre au secteur de se développer en créant de la croissance et de l'emploi. Confrontés à de nombreux défis et à un environnement de plus en plus concurrentiel, les artisans de la filière doivent innover pour s'adapter à ces évolutions.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Parcours de travailleurs dans une économie mondialisée

Cette note de la Fabrique de l'industrie apporte certains éléments de réponse à la question de savoir qui et combien sont les actifs "gagnants" et "perdants" de la mondialisation. Elle étudie le parcours des salariés licenciés pour des raisons économiques, qu'ils proviennent d'un secteur directement exposé à la concurrence internationale ou d'un secteur qui en est abrité. Les résultats alimentent le débat sur l'aide à apporter aux "perdants" de la mondialisation. Cet ouvrage s'adresse aux chercheurs, dirigeants d'entreprises, décideurs publics ou étudiants désireux de bénéficier d'un éclairage sur la situation des travailleurs licenciés dans une économie mondialisée. Il peut être commandé aux presses des Mines.

<https://www.la-fabrique.fr>



Valorisation touristique des monuments historiques

Cette étude analyse les enjeux et leviers d'actions du développement d'activités touristiques marchandes au sein des monuments historiques. Pour encourager les projets économiques, elle propose une présentation opérationnelle des bonnes pratiques et des montages juridico-financiers disponibles pour les porteurs de projet. Elle formule également des recommandations d'actions stratégiques pour engager une dynamique nationale en faveur du développement de la filière.

<https://www.entreprises.gouv.fr>





Développement des véhicules autonomes : orientations stratégiques pour l'action publique

Anne-Marie Idrac, Haute responsable pour la stratégie de développement du véhicule autonome, a présenté son rapport le 14 mai 2018. Il constitue le cadre stratégique dans lequel s'inscrira l'action de l'État. Le document aborde l'ensemble des questions que soulève le développement des véhicules autonomes. Il présente une série de dix actions prioritaires visant à faciliter l'émergence et le développement de ces technologies, à aider la filière française à se positionner sur ce marché particulièrement porteur, mais aussi à relever le défi de la sécurité et de l'acceptabilité de ces innovations.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>



Tableau de bord mensuel de l'activité industrielle – Résultats de mars 2018

La production manufacturière s'est stabilisée en mars 2018. La chute de la production dans la cokéfaction et raffinage et le nouveau repli de la fabrication de matériels de transport ont largement atténué les effets de la croissance de la fabrication d'autres produits industriels et le redressement de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, et de machines. Au cours des trois mois précédents, la production manufacturière a baissé d'1,8 %, augmentant toutefois de 0,4 % par rapport au même mois de l'année précédente.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

